

Cabinet Dentaire Capelette

78 boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

04 91 79 85 82

Consultations sur rendez-vous

MARSEILLE, le 24/10/2024

FACTURE 24102024

Numéro de PEC : 56908

Numéro FINESS : 134019355

Nom du praticien : **Docteur EDOUARD LACROIX**

Date de fin de soins : 17/10/2024

Nom de la mutuelle : AG2RLM VIASANTE

N° de sécurité sociale : 176058313701132

Date de naissance : 01/05/1976

Facture à nous acquitter concernant la part mutuelle de 1336,25 euros pour le devis de prothèses dentaires de M. COPPI LUDOVIC

Le patient a acquitté en totalité son reste à charge uniquement.

Description détaillée des actes effectués:

Dent 26 Inlay-core code HBLD245 à 300,00 €

Dent 24-26 Prothèse fixe céramique HBLD425 à 1800,00 €

Total : 2100,00 €

Part R.O : 221,70 €

Part R.C : 1336,25 €

Part à charge du patient : 542, 25 €

Dr EDOUARD LACROIX
FINESS : 134019355
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE
TEL : 0491798582

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Praticien :

Nom: LACROIX EDOUARD (134019355)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 17/10/2024
Date de fin de validité de la PEC : 17/07/2025
Date de péremption de la PEC : 17/07/2025

Bénéficiaire:

Nom: COPPI
Prénom: LUDOVIC
N° Sécurité sociale : 1 76 05 83 137 011
Date et rang de naissance : 01/05/1976 - 1
Nom de l'org. complémentaire : AG2RLM VIASANTE

Réf. almerys : 56252294
PEC n° 56908
N° almerys : 2024101700056908

Taux : 60% Régime général					
---------------------------	--	--	--	--	--

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
26	Inlay-Core	ICO		300,00 €	90,00 €	54,00 €	246,00 €
24-26	Prothèse Fixe Céramique	PFC		1 800,00 €	279,50 €	167,70 €	1 090,05 €

Montant total net TTC	2 100,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	221,70 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	1 336,05 €
Montant total à régler par l'assuré	542,25 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.
ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.